



FOOTBALL CLUB DE MORET VENEUX

Siège social : Stade Thierry Roquette
Rue de la Liberté 77250 Veneux les sablons

TEL : 01.60.70.40.83

FAX : 01.60.70.40.83

M@il : fcmoretveneux@lpiff.fr

Affiliation FFF N°541364

Agrément Jeunesse et Sports N°AS77 97 0797

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 SEPTEMBRE 2023

COMPTE RENDU

Tout d'abord, le Président remercie les personnes présentes à l'occasion de l'Assemblée Générale ordinaire du FCMV, en clôture de la saison 2022/2023 et remercie plus particulièrement les Elus de la Municipalité et autres Autorités qui se sont libérées et participent à l'Assemblée Générale, malgré leur emploi du temps chargé :

M. Stéphane Gréau-Cros – Adjoint Délégué aux Sports de Moret Loing et Orvanne

M. Julien Fossay - Président de la SEPAM

M. Hervé Jochmans, Maire Délégué de Veneux - Les Sablons avait prévenu qu'il serait très certainement en retard, car empêché par une autre réunion, est arrivé vers la fin de l'Assemblée Générale.

D'autres Elus s'étaient préalablement excuser de ne pouvoir être présents et de participer à l'Assemblée Générale.

Le Président remercie les membres du Comité Directeur présents, les entraîneurs, les éducateurs, les dirigeants, les parents et les joueurs également présents.

Le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion conforme à celui annexé à l'invitation :

- Rapports Moral et d'Activités
- Bilan Sportif Saison 2022/2023
- Objectifs et Projets Saison 2023/2024
- Bilan Financier Saison 2022/2023
- Prévisionnel Financier Saison 2023/2024
- Composition du Comité Directeur
- Interventions des Elus de la Municipalité de Moret-Loing-et-Orvanne et autres Autorités présentes
- Questions diverses
- Pot de l'amitié

Rapports Moral et d'Activités :

Effectifs :

Lors de la saison 2022/2023, selon les informations enregistrées par le District de Seine et Marne, le Club comptait 376 licenciés, dont 36 féminines, en légère baisse par rapport à la saison 2021/2022, le club comptait alors 406 licenciés.

Cette diminution des effectifs est essentiellement liée aux départs d'un grand nombre de Vétérans dont notamment 10 départs vers le club d'Avon dans la catégorie plus de 45 ans et de joueurs U18, avec pour effet de ne pas permettre d'engager des équipes en championnat, dans ces catégories.

A titre d'information, lors de la saison 2022/2023, le District de Seine et Marne comptait 42970 licenciés (42600 en 2021/2022)

Lors de la saison 2022-2023, la répartition des licenciés au FCMV était la suivante :

Vétérans : 32 (56 vétérans en 2022)

Seniors : 41 (dont 3 féminines)

U20 : 4

U18 : 1

U17 : 5 (dont 4 féminines)

U16 : 23 (dont 3 féminines)

U15 : 21 (dont 1 féminine)

U14 : 14 (dont 2 féminines)

U13 : 32 (dont 1 féminine)

U12 : 25 (dont 2 féminines)

Foot Animation (Ecole de Foot) U6 - U11 : 117 (dont 6 jeunes filles) (116 en 2022)

Dirigeants : 46 (dont 12 dirigeantes)

Arbitres : 1 (Lucie Lempereur)

Educateurs Fédéraux : 7

Animateurs : 7 (dont 1 féminine)

13 féminines précitées ont joué pour le compte de l'Entente Féminine du Pays de Fontainebleau, officiellement dénommée Entente Football Pays de Fontainebleau (EFPF).

Il est rappelé qu'une convention de groupement de clubs a été conjointement signée en 2021 par l'Unité Sportive d'Avon, le Racing Club Pays de Fontainebleau, le Football Club Héricy-Vulaines-Samoreau et le FCMV.

Pour des raisons internes et propres à leur club, l'US Avon et le Football Club Héricy-Vulaines-Samoreau ont, entre-temps, quitté l'Entente.

Le Président mentionne que l'équipe Seniors Féminines de l'EFPF – Les Aiglones - qui avait accédé au Championnat Régional R3 à l'issue de la saison 2021/2022, a joué les premiers rôles dans ce championnat et a finalement terminé à la 3^{ème} place, à 2 points seulement des équipes de Rueil-Malmaison et de Cachan.

La deuxième édition de l'Aiglones CUP s'est déroulée les 25, 26 et 27 Août derniers, sur les installations du Stade Philippe Mahut à Fontainebleau, et a réuni 14 équipes dont 10 engagées en championnat de France D1 Arkema et 2 en championnat de France D2.

Ont notamment participé à cette manifestation, les équipes féminines du PSG, de Montpellier et de l'OM.

Le Trophée Jean-Paul Grandière, mis en jeu en clôture de cette manifestation a été remporté par Le Havre qui a battu le Paris FC.

A cette occasion les équipes de bénévoles du RCPF et du FCMV avaient en charge la buvette et la restauration du public et des bénévoles participant à l'organisation de cette manifestation.

Réunions du Comité Directeur et des Commissions :

Durant la saison 2022/2023, le Comité Directeur du FCMV s'est réuni 7 fois.

En outre, 10 commissions avaient été constituées, en début de saison :

- Manifestations, Animations, Festivités, Tournois, Lotos
- Recherches et Relations Partenaires
- Technique et Sportif
- Communication et Développement
- Discipline
- Achats d'équipements
- Préparation des rencontres et Arbitrage
- Terrains et Installations actuelles
- Projet sportif et installations futures

Ces commissions se sont réunies, séparément, au fil du temps, à l'initiative de l'un des membres, afin de contribuer à la bonne marche du club et de soumettre, le cas échéant, des idées et des propositions au Comité Directeur qui a pu ainsi mieux se focaliser sur des sujets qui sont plus directement de son ressort.

Réunion sectorisée du District :

Sollicité par le District de Seine et Marne en vue d'organiser une réunion d'informations et de partage, dite sectorisée, le Club a eu l'honneur et le plaisir d'accueillir des Dirigeants du District de Seine et Marne ainsi que des représentants des clubs du Sud de la Seine et Marne, le 22/03/2023, à Veneux - Les Sablons.

Encadrement :

Comme il avait déjà eu l'occasion de le mentionner lors de la précédente Assemblée Générale en 2022, le Président insiste sur le fait que l'équipe d'éducateurs et d'entraîneurs est très stable depuis plusieurs années, et intègre, chaque année, quelques jeunes volontaires déjà licenciés au club, en vue de préparer et d'assurer l'avenir.

Le Président précise que cette stabilité est l'une des clefs du bon fonctionnement et de la réussite du Club, notamment en ce qui concerne les catégories Ecole de Football et Jeunes et ajoute, que cette stabilité démarque clairement le club du FCMV des autres clubs des environs.

Le Président rappelle qu'au-delà du groupe WhatsApp qui permet aux éducateurs et aux entraîneurs de communiquer et d'échanger entre eux, très fréquemment, une application de SportEasy leur permet de gérer les séances d'entraînements et les matchs et surtout d'informer les parents et les joueurs, d'éventuels changements, en temps réel.

Au nom du Comité Directeur, le Président remercie très sincèrement les éducateurs et les entraîneurs pour leur fidélité, pour leur investissement, et leur implication permanente, pour le temps qu'ils consacrent au club et à son fonctionnement et pour les valeurs du club qu'ils ne manquent pas de transmettre aux joueurs.

Label Jeunes FFF Crédit Agricole Espoir :

La validité du Label Jeunes, obtenu en 2019, prenait fin le 30/06/2023.

Un dossier pour le renouvellement de ce Label a été constitué et soumis aux instances et à l'issue de la saison 2022/2023, la Fédération Française de Football a validé l'obtention du Label Jeunes FFF Crédit Agricole Espoir pour la période 2023-2026.

Cette distinction concrétise le travail de structuration du club et atteste de son expertise dans l'accueil des jeunes joueurs et joueuses.

Foot à l'Ecole :

Dans le cadre d'un partenariat entre les Ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports et les Fédérations sportives scolaires, la Fédération Française de Football, via les Ligues, les Districts et les clubs a lancé diverses opérations pour le développement du football en milieu scolaire.

Le Programme Educatif Fédéral (P.E.F.), piloté par la Ligue de Football Amateur, vise notamment à inculquer les valeurs du football au travers des thématiques Santé, Environnement, Engagement Citoyen, Fair Play et Règles du Jeu.

Dans cadre-là, et suite à la signature d'une Convention E.P.S. pour la mise à disposition d'intervenants extérieurs professionnels, deux éducateurs du club, Enzo et Thibault, détenant le Brevet de Moniteur de Football (BMF), sont intervenus dans les écoles primaires de Ravanne, des Columières et d'Alexandre Chevrier, lors d'un cycle Foot de 6 séances.

A l'issue de ce cycle, un rassemblement de tous les enfants, filles et garçons, des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ayant participé à cette opération s'est tenu sur les terrains du Stade Thierry Roquette, le 12 Mai et a réuni 198 enfants.

A cette occasion, les élus présents de la Municipalité qui a pleinement supporté le Club lors de cette opération, ont remis, à chacun des enfants, une gourde fournie par le Sideau, en clôture de ce rassemblement.

Par ailleurs, avec, une nouvelle fois, l'appui de la Municipalité, une convention pour la pratique du football féminin a été conjointement signée, le 09 juin dernier, entre l'Association Sportive du Collège Alfred Sisley et le club du FCMV et paraphée par M. Stéphane Gréau-Cros, Adjoint Délégué aux Sports de Moret Loing et Orvanne.

Cette convention engage l'Association Sportive du Collège Sisley et le club du FCMV dans une véritable coopération éducative.

Arbitres rattachés au Club :

La seule arbitre rattachée au club, Lucie Lempereur s'est portée candidate féminine fédérale et, à l'issue de la formation, a brillamment été reçue au concours organisé à l'INF de Clairefontaine.

Lucie porte dorénavant le titre d'Arbitre Fédérale Féminine 3 (FFE3).

Elle a, en outre, présenté sa candidature et obtenu un avis favorable pour intégrer la Commission d'Arbitrage du District de Seine et Marne.

Il est rappelé que de disposer d'arbitres rattachés au Club est indispensable pour le Club. En effet, en participant aux championnats de division départementale 2 ou 3, le club doit compter dans ses effectifs, au moins, 2 arbitres, afin de pouvoir bénéficier de 6 mutations autorisées par saison et surtout d'éviter de devoir payer des amendes. A ce titre, ne disposant cette année encore que d'un seul arbitre, le Club a dû s'acquitter d'une amende de 60 € et a été pénalisés, avec 4 mutations en moins pour la saison 2023-2024.

Le Club doit donc absolument recruter d'autres arbitres ou, mieux, en former.

En effet, recruter des arbitres, n'est pas chose facile, puisque le District 77 ne compte qu'environ 70 arbitres pour un peu plus de 150 clubs affiliés.

Résultat, près de 50% des clubs sont en infraction.

Le District ne voit pas d'autre issue que de demander aux clubs de former de nouveaux arbitres et, si possible, jeunes et a mis en place des mesures d'incitation. Les sanctions devenant plus lourdes d'année en année, il faut absolument susciter des vocations en informant, encore plus, les jeunes licenciés du Club intéressés par l'arbitrage.

Malheureusement, les volontaires pour suivre une formation en vue de devenir arbitre ne sont pas nombreux. En outre, pour leur formation et plus encore à l'issue de celle-ci, ne disposant normalement d'aucun moyen de locomotion, ils doivent solliciter leurs parents ou un membre de leur entourage afin d'être véhiculés et conduits, chaque week-end, sur des terrains souvent éloignés de leur domicile, puisque, bien évidemment, ils ne peuvent pas arbitrer des matchs à domicile.

Manifestations et Activités Sportives organisées lors de la saison 2022/2023 :

- Lotos :

Un seul Loto a été organisé le 10/03/2023. Il a connu un très vif succès, avec un nombre de participants exceptionnel.

- Soirée Partenaires le 31/03/2023 :

A l'occasion de la mise en place d'une banderole publicitaire en bordure du terrain d'honneur du Stade Thierry Roquette, les partenaires qui avaient participé financièrement à sa réalisation ont été conviés et réunis autour d'un buffet froid, le 31 mars 2023.

La deuxième banderole sera installée, très prochainement, en bordure du terrain d'honneur de Moret-sur-Loing.

- Fête de la CCMSL le 15/04/2023 :

A cette occasion, les équipes de bénévoles du FCMV étaient en charge de la buvette et de la restauration des visiteurs et des bénévoles de la CCMSL.

- Stages de l'Ecole de Foot (Foot Animation) :

Comme lors des années précédentes, 3 stages ont été organisés, pour les enfants de l'Ecole de Foot, à l'occasion des vacances scolaires de la Toussaint, de Février et de Pâques.

Ces stages bien que payants et facultatifs, ont connu, cette année encore, un très vif succès (plus de 50 enfants inscrits, en moyenne, par stage).

Lors du stage de Pâques, une journée s'est déroulée sur le site de Jumping Forest à Saint Germain Laval et a permis, à certains enfants, de découvrir l'activité d'Accrobranches et de développer leur confiance en soi.

Le Président remercie, une fois de plus, les éducateurs qui prennent sur leur temps libre ou leurs congés afin de se rendre disponibles et qui animent, 5 jours durant, ces stages, y compris pendant la pause de midi.

- Tournois à domicile :

Le traditionnel tournoi de l'Ecole de Foot s'est déroulé, comme d'habitude, lors du week-end de la Pentecôte et a réuni près de 800 enfants au Stade Thierry Roquette.

Comme chaque année, ce tournoi démontre, s'il en était besoin, les progrès de des jeunes joueurs du Club et le travail accompli par les éducateurs et offre, en outre, l'occasion de mettre en exergue la convivialité qui caractérise le Club et qui est reconnue par les clubs participant à ce tournoi.

Pour les équipes U14 et U16, le tournoi a eu lieu le jeudi de l'Ascension.

En revanche, le tournoi U18 n'a pas eu lieu cette année, le FCMV ne disposant pas d'équipe dans cette catégorie d'âge.

Le Président remercie, plus particulièrement, les dirigeants et les bénévoles, indispensables lors de ces journées et qui, par leur investissement et leur disponibilité, contribuent activement au bon déroulement et au succès de ces tournois.

- Tournois à l'extérieur :

Des équipes de jeunes du Club ont, participé, avec des résultats souvent très satisfaisants à un certain nombre de tournois organisés par les clubs des environs.

En outre, et renouant avec une habitude perdue depuis la période Covid, deux équipes ont effectué des déplacements beaucoup plus lointains.

Les équipes U14 et U16 ont participé aux tournois de Jacou (34) et de Saint Léonard de Noblat (87).

Le Président remercie les éducateurs respectifs, Thibault et Jordan, qui ont mis sur pied et ont rendu possible ces déplacements, ainsi que les accompagnateurs. Nul doute que la participation à ces tournois restera gravée dans la mémoire des jeunes qui ont pris part à ces déplacements.

Bilan sportif à l'issue de la saison 2022/2023 :

Avant de passer la parole à Sébastien, qui occupe le poste de Responsable Technique du Club, le Président reprend les résultats enregistrés à l'issue des championnats 2022/-023 respectifs :

- Vétérans +35 ans : Championnat Départemental 2 – 9^{ème} sur 10
- Seniors 1 : Championnat Départemental 2 – 10^{ème} sur 12
- Seniors 2 : Championnat Départemental 3 – 8^{ème} sur 10
- U18 : Faute d'un effectif de joueurs suffisant aucune équipe n'avait été engagée
- U16 : 2 équipes engagées en Championnats Départemental 2 et 4
- U14 : Championnat Départemental 2

Le bilan sportif est assez remarquable pour les équipes des catégories jeunes et, à même, dépasser les attentes.

En effet, l'équipe première U16 a remporté son championnat et accède ainsi à la division supérieure et disputera le championnat Départemental 1

L'équipe U14 qui jouait en Départemental 2, suite à son accession, la saison précédente, s'est brillamment comportée en terminant à la 3^{ème} place de sa poule. Il est rappelé que le championnat Départemental 1 est l'échelon le plus élevé, juste en dessous les championnats Régionaux organisés par la Ligue de Paris Ile de France.

Malheureusement le bilan sportif est beaucoup moins satisfaisant pour les équipes adultes, avec la rétrogradation de toutes les équipes.

Le Président passe la parole à Sébastien qui rajoute quelques mots à propos de la saison écoulée.

Objectifs et Projets pour la saison 2023/2024 :

- Maintien des équipes de jeunes dans leur catégorie actuelle respective,
- Montée pour les équipes Seniors et Vétérans
- Organisation de stages pour les enfants de l'école de football pendant les vacances scolaires et des tournois et des manifestations habituelles,
- Poursuite des opérations de développement du football en milieu scolaire dans le cadre du Programme Educatif Fédéral (P.E.F.) avec des interventions dans les écoles primaires rurales et au sein du Collège Alfred Sisley,
- Engagement de Klara Goncalves en tant que Service Civique,
- Formation des éducateurs. Comme par le passé, les éducateurs volontaires seront inscrits aux modules de formation proposés par la Ligue ou par le District qui sont malheureusement organisés, pour la plupart, dans le Nord du Département (à Montry et Morfondé),
- Recherche de jeunes pour suivre la formation à l'arbitrage,
- Accueil de personnes nouvelles désirant devenir dirigeants et les inciter à participer activement à la vie du club.
- Amélioration de l'état des terrains et des installations (exemple, rénovation des vestiaires), en attendant de pouvoir, très certainement, disposer, à terme, d'un terrain synthétique sur le site du Stade Thierry Roquette, en étroite concertation avec la Municipalité.
- Signature d'une convention avec la Municipalité afin de disposer, autant que nécessaire, d'un véhicule Minibus, à l'occasion des déplacements lointains, en complément du covoiturage effectué par les parents.

Le Président remercie, à ce moment-là, au nom du Comité Directeur, les parents, qui, chaque week-end, accompagnent l'équipe de leur enfant et covoiturent et font, en outre, très souvent office d'arbitres assistants et de délégués.

Bilan financier 2022/2023 :

Le Président passe la parole à Muriel, la trésorière du club, qui présente le bilan financier définitif au 31/08/2023 qui affiche un déficit de 8586 Euros.

Il est expliqué que ce déficit, exceptionnel, s'explique, en grande partie, par des achats d'équipements sportifs (vêtements, ballons, ...) sous- budgétisés car leur prix a augmenté significativement en raison notamment de l'inflation, ainsi que par l'achat de buts amovibles et d'autres équipements sportifs non prévus au budget, à l'origine, en remplacement d'équipements anciens et devenus inutilisables.

Après présentation du bilan financier de la saison 2022/2023, le Président propose que l'Assemblée Générale approuve celui-ci, en l'état :

Approbaton du bilan financier 2022/2023 à l'unanimité.

Le Président remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée et formule un grand merci à Muriel, pour sa disponibilité et le temps qu'elle a consacré, bénévolement, pour accomplir sa mission de trésorière.

Clôture définitive du Compte Vétérans :

Ce compte issu du transfert d'un compte créé à l'origine dans un autre établissement bancaire que le Crédit Mutuel n'est plus utilisé.

Le Président soumet à l'Assemblée Générale l'approbation de la clôture du compte en question.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité, moins une abstention.

Le Président remercie l'Assemblée et charge Muriel d'effectuer les démarches correspondantes auprès du Crédit Mutuel.

Subventions :

Bien que le montant des subventions municipales ait diminué par rapport à celui octroyé par le passé, le Président remercie la Municipalité pour les subventions versées au travers de la SEPAM et de l'USMVS.

Le Président remercie aussi le Département de Seine et Marne pour la subvention versée dans le cadre de l'organisation du tournoi de la Pentecôte.

Prévisionnel financier 2023/2024

Le président précise que le budget prévisionnel pour la saison 2023/2024 est en cours de finalisation et que, côté recettes, un accent, tout particulier, sera mis, sur la recherche de nouveaux partenaires afin de compenser, autant que faire se peut, l'augmentation des coûts des équipements sportifs, des frais d'engagements, des cotisations et autres frais d'arbitrage et administratifs réclamés par les instances du football.

Pour la saison 2023/2024, le prix de la cotisation a été, toutefois, maintenue à 150 € pour toutes les catégories d'âge et inclut, comme les années précédentes, un équipement vestimentaire fonction des catégories d'âge.

Il est rappelé que la dotation d'un équipement vestimentaire pour chaque joueur licencié diminue, bien évidemment, la part de cotisation restant pour le Club, mais c'est un choix assumé du Comité Directeur vis-à-vis des licenciés.

Il est également rappelé que le dispositif Pass'Sport mis en place suite au Covid est reconduit cette année encore et permet, en fonction de critères définis, de faire bénéficier les licenciés éligibles d'une aide de l'Etat de 50€ qui vient en déduction directe du prix de la cotisation.

L'organisation de manifestations (stages, tournois, lotos) contribue par ailleurs à augmenter les recettes en vue d'équilibrer le budget du Club.

Le Président clôt le chapitre bilan financier en formulant un très grand merci à l'adresse d'Avon Trophées Diffusion, d'Intermarché et du Crédit Mutuel, des partenaires fidèles avec qui le Club entretient des relations privilégiées depuis de

nombreuses années, et, qui contribuent efficacement, chacun à sa manière, à l'occasion de l'achat de maillots, d'équipements et de trophées distribués à l'issue des stages et des tournois, de boissons et de denrées alimentaires lors des manifestations et, en ce qui concerne le Crédit Mutuel, par le prêt d'un terminal de paiement électronique, très utile, à l'occasion des manifestations.

Le Président remercie aussi tous les autres sponsors, plus occasionnels, qui ont offert des jeux de maillots ou des équipements divers ainsi que les donateurs.

Composition du Comité Directeur :

Dans un premier temps, le Président remercie tous les dirigeants et plus particulièrement les membres du Comité Directeur qui participent activement à la vie du club, pour leur soutien, leur aide, leur implication et, bien évidemment, toute l'équipe de dirigeants ainsi que les bénévoles, sans qui le club ne pourrait fonctionner, avec l'espoir que d'autres dirigeants rejoignent l'association et postulent, à terme, pour devenir membre du Comité Directeur.

Toutefois, l'identité du club, avec notamment, cet esprit familial, convivial et solidaire et cette stabilité, que bien des clubs des environs nous envient, doit absolument être conservée, entretenue et doit perdurer.

Le Président annonce qu'à l'issue de la saison 2022/2023, cinq membres du Comité Directeur ont décidé de prendre du recul, et, pour convenances personnelles, et de quitter le Comité Directeur.

Le Président les remercie très sincèrement pour leur contribution active et leur engagement pour le Club, depuis de longues années et formulent le souhait que ces personnes demeurent dirigeantes au sein du Club.

Ne siégeront donc plus au Comité Directeur : Faty Camara, Sylvie Moreira, Fannielle Mallet, Frédéric Narbonne, Roger Valentine.

En revanche, et selon la formule consacrée, il est porté à la connaissance de l'Assemblée Générale que Audrey Moreira, Philippe Collas, Clément Arrigoni et Renaud Bourgeois se sont portés candidats pour entrer au Comité Directeur.

Il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur leur candidature, qui est approuvée à l'unanimité.

Le Président remercie l'Assemblée et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Comité Directeur.

Parole aux Elus de la Municipalité et autres Autorités présentes :

Avant de donner la parole à M. Stéphane Gréau-Cros, Adjoint, Délégué aux Sports de la commune de Moret Loing et Orvanne et à M. Hervé Jochmans, Maire Délégué de Veneux – Les Sablons, le Président les remercie pour leur présence et ajoute qu'il tient également à remercier, très sincèrement, les élus de de la Municipalité de Moret Loing et Orvanne, en particulier, Monsieur Le Maire et

Madame La Maire Déléguée de Moret sur Loing, pour leur écoute, leur disponibilité et leur présence assidue lors des manifestations sportives. Le Président adresse également des remerciements à l'égard de Madame Alexandra Vetelé, en charge des Espaces Verts, et des équipes techniques qui ont été sollicitées très régulièrement pour l'entretien des terrains et des installations et pour la remise en ordre des désordres observés.

Un remerciement plus particulier est par ailleurs formulé à l'égard de M. Oleksander Pichenko, en charge de l'entretien du site du Stade Thierry Roquette, qui ne compte pas ses heures et doit, en plus, faire face aux dégâts causés par les sangliers qui ont été particulièrement assidus cette année, en tous cas, beaucoup plus que ces dernières années.

Il est toutefois mentionné que certaines des demandes n'ont pas abouti en temps et en heure et beaucoup de choses restent encore à améliorer, mais les contacts sont clairement établis et les échanges sont très nombreux et la plupart du temps constructifs, ce qui laisse à penser que lors des saisons à venir, les doléances et les besoins du Club seront effectivement encore mieux pris en considération et que les actions correspondantes seront programmées et mises en œuvre efficacement.

L'installation d'une clôture autour du Stade Thierry Roquette paraît indispensable, notamment afin de limiter, autant que faire se peut, les intrusions malheureusement de plus en plus fréquentes des sangliers déjà mentionnées précédemment.

Et comme maintes fois évoqué, l'accès libre du public sur les installations du Stade Thierry Roquette, contribue également à une certaine dégradation des terrains.

Le Président remercie également M. Julien Fossay, Président de la SEPAM, toujours disponible et très à l'écoute et lui passe la parole.

Questions diverses / débat :

La parole est donnée aux licenciés présents à cette Assemblée Générale et le débat s'instaure avec les élus de la Municipalité.

L'Assemblée Générale prend fin à l'issue de ces échanges et les participants sont invités à partager le traditionnel « Pot de l'Amitié ».

Signatures :

Président



B. CAUD

Trésorière

Election du Bureau du FCMV pour la saison 2023/2024 :

L'élection du Bureau aura lieu lors de la prochaine réunion du Comité Directeur dont la date sera convenue et fixée à l'issue de l'Assemblée Générale.

Liste des membres du Comité Directeur pour la saison 2023/2024 :

PRESIDENT: Bernard CLAUD

VICE PRESIDENT: Armindo MOREIRA

SECRETAIRE : Poste à pourvoir. M. Philippe COLLAS est candidat.

TRESORIERE : Muriel NARBONNE

MEMBRES : Audrey MOREIRA

Clément ARRIGONI

Sébastien BARRY

Vincent BLAZY

Renaud BOURGEOIS

Philippe COLLAS

Franck FRETARD

Patrick JACOBI

Damien MOREIRA

Dimitri PONS

Christophe VINDREAU